

GIVRÉS D'ORANGES !

NOUVELLES #18 - DÉCEMBRE 2019

Un bulletin d'information à chaque livraison



Empreinte carbone

Aux côtés de nombreux autres nous promouvons les circuits-courts, c'est à dire les relations directes entre producteurs et consommateurs. Et nous travaillons toujours plus loin à rendre vives ces relations. Vives en connaissance réciproque, vives en projets partagés.

Une particularité toutefois : nous travaillons à l'échelle européenne, bien au delà du local. Dans notre chaîne d'approvisionnement, un maillon peut dès lors interroger : le transport.

Pour l'heure, dans la réalité hyper-concurrentielle du transport international, il nous est bien difficile de trouver des alternatives plus vertueuses en émissions de CO2 et autres particules. Nous employons pour ce maillon les mêmes moyens que tous, ou presque.

Devons-nous pour autant avoir mauvaise conscience de manger des oranges qui ont parcouru 2 300 km? Ce bulletin ouvre ce dossier.

FAUT-IL SE PRÉOCCUPER DE L'EMPREINTE CARBONE DE NOS ORANGES ?

Sicile-Lille, quelle empreinte carbone ?

L'empreinte carbone d'une activité est la mesure des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) générés par cette activité. Elle s'exprime par une quantité d'équivalent CO₂.

Nos agrumes partent de l'entrepôt des Galline Felici, situé à Misterbianco dans la proche banlieue de Catane. Ils sont livrés à la Pilaterie, près de Lille. La distance entre ces deux lieux est d'environ **2 300 km**, distance parcourue par route et pour partie en bateau.

Notre livraison de décembre comporte **18 tonnes de marchandises**, l'empreinte carbone de son transport de la Sicile à Lille peut être estimée à **3 tonnes d'équivalent CO₂** (ordre de grandeur indicatif, voir encadré).

Compenser ?

La compensation n'est aujourd'hui obligatoire que pour environ 11 000 entreprises de l'UE (les plus génératrices de GES) pour lesquelles sont mis en place des quotas et un marché du carbone. La « valeur » d'une tonne d'équivalent CO₂ sur ce marché est d'environ 25€ en 2019.

Toutefois de nombreux organismes proposent aujourd'hui de compenser son empreinte carbone. Il s'agit là d'une démarche volontaire qui suit le schéma suivant sur la plupart des sites consultés : évaluation de la quantité générée de GES, conversion en valeur, affectation de cette somme à un projet de reforestation, d'énergie renouvelable ou autre projet de réduction d'émission de GES. Le principe adopté – le même que dans le cadre obligatoire – est que la compensation peut se faire n'importe où dans le monde.

Ces sites nous invitent alors à faire des donations com-

pensatrices aux montants très variables (par exemple, pour un vol aller Paris New York, entre 9€ et 45€ suivant le site consulté). Aucune législation ne cadre actuellement ces organismes de compensation volontaire. Et des critiques régulières leur sont faites : incertitudes sur l'impact réel des projets compensatoires, achat d'une bonne conscience qui permet de s'affranchir d'une réduction de ses propres émissions... Ces sites ont cependant le mérite de nous faire prendre conscience de l'ampleur de nos émissions et de nous inciter à les réduire.

Ne pas prendre en compte que le seul transport?

Raisonnons plus globalement en incluant la production agricole. Les Galline Felici regroupent des producteurs de taille petite ou moyenne engagés dans des pratiques culturelles paysannes et biologiques et moins génératrices de GES que les cultures intensives. De plus le circuit-court évite les intermédiaires et les maintiens en entrepôts réfrigérés. Pas d'entreposage excessif non plus chez les Galline : les agrumes sont cueillis dans la semaine précédant l'expédition. Nul traitement après récolte, livraison en gros conditionnement et sans sur-emballage. Ici aussi moins d'émissions de GES.

Et surtout notre participation à deux coproductions (aide à la plantation), nos achats depuis 7 ans permettent en Sicile la permanence et l'extension de plantations cultivées en bio, captatrices de CO₂ et pourvoyeuses d'emplois. Il faudrait bien sûr affiner ces éléments, travailler sur des données précises.

Mais nos oranges siciliennes, même rendues dans le Nord de la France, sont sans doute globalement moins émettrices de GES que la plupart des autres. Ce que

Pressées !

Conseil d'administration des Givrés d'Oranges //

Nouveau sur notre site dans l'Espace-Adhérent.e.s: une page "CA des Givrés" sur laquelle vous trouverez le planning et les ordres du jour commentés des réunions. Vous avez également la possibilité sur cette même page de communiquer au CA une question ou une proposition.

Co-production d'avocats : remboursement des bons de pré-achat //

Comme annoncé lors de notre AG d'octobre, nous anticipons à décembre les remboursements à venir de 2020 (20%, soit 2700€). Ce mois-ci, ce sont 80 adhérent.e.s (et ex adhérent.e.s), tiré.e.s au sort qui bénéficient d'un avoir sur leurs commandes. Vous n'avez pas bien compris le mécanisme du remboursement ? Vous trouverez tous détails sur notre site à la page «Coproduction d'avocats» et dans le Rapport d'activité 18/19.

résumait à sa manière Roberto des Galline Felici il y a quelques années, en nous disant qu'un camion qui monte chez nous quelques fois par an fait, à terme, moins de dégâts qu'un terrain agricole abandonné.

Ajoutons que les oranges italiennes sont, avec les espagnoles, les moins éloignées du Nord de la France. A l'échelle de l'Europe, on est là presque dans le local si on se met par exemple en regard du Brésil, premier producteur mondial d'oranges et principal fournisseur du jus d'orange consommé en Europe (75%).

N'en restent pas moins ces 3t d'équivalent CO2 par livraison. Certes en partie déjà « compensées » par leurs conditions même de production en Sicile, mais que nous pourrions décider de compenser aussi localement. Des idées ?

Avant tout ne pas sur-consommer ?

Nous l'avons presque oublié, les oranges ont longtemps été un aliment de luxe, réservé aux orangeraies des princes ou offert en cadeau à Noël. Ce n'est qu'à partir de la la seconde moitié du XXe siècle que leur consommation s'est démocratisée au delà de leurs régions de production. Les oranges et plus récemment le jus d'orange pré-conditionné nous ont dès lors conquis.e.s durablement, devenant un aliment de base à bas coût. Mais gardons en tête ceci : la consommation de jus d'orange pré-conditionné est avant tout une consommation de pays riches. Sa consommation annuelle moyenne en Europe était de moins de 4L/personne en 1980, elle est de plus de 20L/personne aujourd'hui (voir la page de notre site « Jus d'orange : je vous le sers avec ou sans facture écologique et sociale? »).

Ne soyons pas tenté.e.s de remplacer celui-ci par une quantité plus grande d'oranges des Givrés dans la

bonne conscience de les savoir plus « vertueuses » que d'autres. Modérer nos commandes en évitant toute sur-consommation est le premier geste à accomplir pour réduire nos empreintes carbone, qu'on se le dise !

Calculer une empreinte carbone ?

On trouve sur Internet de multiples calculateurs d'empreinte carbone. Ceux-ci procèdent à un calcul formel qui est toujours indicatif en raison du grand nombre de paramètres à prendre en compte.

Pour une même activité les résultats peuvent être donc très différents d'un site à l'autre (par exemple, entre 0,7 et 1,4 t d'équivalent CO2 pour un aller Paris-New York). Les chiffres présentés ici ont été établis en prenant les moyennes de résultats obtenus sur au moins trois sites différents. Ils ne représentent que des ordres de grandeur plausibles.

Pour le calcul des 3 tonnes de CO2 du transport, nous avons privilégié le site ecotransit.org qui permet le calcul de l'empreinte de tout transport de marchandises dans le monde en proposant de nombreux paramètres ajustables. Ces 3 tonnes sont par ailleurs une moyenne établie entre deux trajets possibles (route ou mer/route).

Mais que représentent 3 tonnes d'équivalent CO2?

- Environ 3 vols aller Paris-New-York pour une personne.
- La production d'environ 130kg de viande de bœuf (une des plus génératrice de GES).
- Environ 15 000 km parcourus par une automobile essence récente et de faible cylindrée.
- Environ 1500h de navigation sur Internet.
- On peut aussi raisonner de cette manière : ces 3t d'équivalent CO2 sont à « partager » entre les 1100 adhérents des Givrés qui représentent beaucoup plus de consommateurs réels - disons 2500 à la louche. **3 tonnes/2500 personnes = 1,2kg d'équivalent CO2/personne**

Commission Producteur Locaux //

Nous souhaitons faire de nouveau participer des producteurs locaux à nos livraisons. Pour ce faire, notre Commission «Producteurs locaux» recrute. Intéressé.e ? Contactez-nous vite !

Peut-être des détails pour vous... // Mais que de temps passé à chercher et à rectifier...

Pensez à noter le **nom de votre groupe** lors des virements.

Faites des **virements séparés** pour régler les adhésions, le parmesan.

Payez les sommes exactes indiquées sur les **bordereaux-factures donnés à la livraison**. Les montants et quantités peuvent parfois être différents de la commande faite sur Cagette.

Sans Équipe-Commande... pas de livraison !

C'est quoi l'Équipe-Commande ? Pour chaque livraison un petit groupe de Givré.e.s suit et accompagne de A à Z l'organisation de la commande/livraison en formant équipe avec Nade et des membres du CA (voir tous détails sur notre site en page Commandes-Livraisons).

Les membres d'une Équipe-Commande participent ainsi au choix des produits, au bulletin d'information des Givrés, à l'organisation pratique de la journée de livraison... bref à tout ce qui permet à une commande/livraison d'être mise en place, réussie et améliorée d'une fois sur l'autre !

Merci à toutes et tous les participant.e.s à l'équipe-commande de décembre : Eveline T., Cécile WF., Geneviève C., Jean-Baptiste F., Séverine D., Nade V., Patrick E.

A qui le tour ?!

La prochaine Équipe-Commande se réunira les jeudi 19 décembre à 18h30, (choix des produits), lundi 6 janvier et samedi 11 janvier. Rejoignez-nous !

Vous voulez du parmesan ? Il va falloir nous aider en amont de la livraison... Nous aurons sans doute besoin de vous pour vérifier et étiqueter les blocs, le vendredi ou le samedi précédent la distribution.

Cagette //

Nous vous demandons non seulement d'**ajuster** vos commandes mais aussi de les **finaliser**. Car même si les caisses sont complètes, et les indicateurs au vert, il faut cliquer sur ce bouton vert pour que Cagette convertisse tous les petits kg en unités de caisses. C'est le passage **du détail au gros**. Si cette indication n'apparaît pas, il faut la réactiver, ou si un message d'erreur s'affiche, contactez-nous, car sinon vous ne pourrez pas valider votre commande.

Prenez le temps de consulter la FAQ et les tutoriels de Cagette sur notre site.

 Coordinateur : Ajustez la commande en gros

Prochaine livraison :

le lundi 13 janvier 2020

Agrumes et ... parmesan ?!

Ouverture des commandes le 23 décembre et clôture le 28 décembre

livraison le 17 février
livraison le 23 mars
livraison le 27 avril

(clôture des commandes le 1er/02)
(clôture des commandes le 7/03)
(clôture des commandes le 11/04)